

# La bible d'Alcuin à Delémont

Autor(en): **A. D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 15

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256099>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du

# LE PAYS

Pays du dimanche

à  
Porrentruy

TELEPHONE

## DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

### La Bible d'Alcuin à Delémont

(Suite et fin.)

L'authenticité de cette Bible est attestée par des autorités de premier ordre et parmi lesquelles se trouvent le cardinal Lambreschini, ancien bibliothécaire du Vatican, Van Pract, Debure, Dumersan, Villeneuve, Brunet, etc...

Les feuillets de cette Bible sont en velin sur deux colonnes. Ce livre contient quatre cent quarante-neuf feuillets. Il est enrichi de quatre grandes peintures qui montrent l'état de l'art à cette époque reculée. Il y a trente-quatre lettres initiales, peintes en or et en couleurs, et contenant des sceaux, des allusions historiques et des devises emblématiques, quelques lettres capitales peintes et des plus petites. Ce rare volume est dans un état parfait de conservation et a été vendu en Angleterre, en 1826. Voici comment la Bible des chanoines de Delémont est arrivée en Angleterre et actuellement au Musée d'Oxford.

En 1793 l'Evêché avait été envahi par les Français. Le Chapitre de Moutier, établi à Delémont, invoqua immédiatement le droit de cité helvétique en raison de sa combourgeoisie avec Soleure, remontant à 1401. Les Chanoines envoyèrent à Soleure leurs ornements les plus précieux, tels que les six grands chandeliers d'argent, avec le crucifix, un encensoir d'argent massif, un buste en argent de St-Germain, son calice datant du VII<sup>e</sup> siècle, son bâton pastoral de la même époque, trois chapes, une chasuble et deux

dalmatiques d'un grand prix. En outre le Chapitre, ayant produit ses titres de combourgeoisie avec Soleure, par conséquent de Suisse, obtint la faculté de faire enfermer dans la sacristie nord de l'église de St-Marcel, à Delémont, tous les autres ornements à son usage. Il fit placer sur la porte une inscription portant ces mots : *Propriété du Chapitre de Moutier-Grandval compris dans la neutralité helvétique*. Le Chapitre revendiqua en outre quatre des cloches de St-Marcel comme étant sa propriété. C'est grâce à ces titres que la ville de Delémont a pu conserver ses cloches actuelles. Peu après le Chapitre fut autorisé à se retirer à Moutier et à Courrendlin, avec la faculté d'emporter tous les effets des Chanoines et des chapelains y compris les corps des martyrs St-Germain et St-Randoald. Pendant le déménagement précipité, les Chanoines oublièrent la fameuse Bible d'Alcuin qui demeura dans la maison du Chapitre. Lorsque les Français envahirent la Prévôté de Moutier vers la fin de 1797, les Chanoines se réfugièrent à Soleure avec tous les biens qu'ils avaient emportés de Delémont. Enfin par le Concordat de 1801, promulgué en 1802, le Chapitre cessa d'exécuter. Les Chanoines reçurent une maigre pension du gouvernement français qui souvent oubliait de la payer. Les derniers Chanoines rentrèrent dans leurs familles ou acceptèrent des postes dans les paroisses ou dans des communautés religieuses.

Oubliée dans le départ précipité des Chanoines, la Bible d'Alcuin fut retrouvée, vers 1806, dans le grenier des Demoiselles Verdat, ancienne maison du Chapitre. Les en-

fants de la famille Verdat s'amusaient avec cette Bible et pour retrouver facilement les images, ils y avaient mis des signets de paille ou de cosse de haricots qui se trouvaient à leur portée.

Les demoiselles Verdat, voulant se débarrasser de cette vieilleries, vendirent cette belle Bible à M. Bennot, ancien maire à Delémont pour 25 bats ou 3 fr. 75 cent. Le curé de la paroisse, M. Hennet ayant appris l'existence de ce livre, offrit à M. Bennot 12 lois d'or. Le curé Hennet voulait placer cette Bible dans le trésor de son église où il avait déjà réuni quelques objets précieux ayant appartenu au Chapitre. Bennot trouva la somme trop faible et en exigea le double. Malheureusement le curé Hennet ne put la trouver, peut-être croyait-il qu'enfin M. Bennot se contenterait de 12 louis. En 1821 M. Bennot, tenté par l'appât de l'argent partit pour Bâle avec sa fameuse Bible et la vendit à M. de Speyer-Passavant pour 24 lois d'or. Une fois entre ses mains, l'antiquaire bâlois crut faire fortune. Il analysa et commenta chaque page, chaque vignette de la Bible d'Alcuin. Il fit graver plusieurs *fac-simile* des plus belles pages, parcourut toutes les capitales de l'Europe pour tâcher de vendre ce livre au plus haut prix. Il le fit voir à un grand nombre de savants qui attestèrent que cette Bible latine était une des plus anciennes et peut-être la plus ancienne connue. Elle fut offerte au roi de France, Charles X, pour 100,000 fr., mais l'état des finances à Paris ne permit pas au monarque de faire une aussi grande dépense. Du reste à cette époque on ne comprenait pas la valeur des antiquités qui n'é-

Feuilleton du *Pays du dimanche* 13

### Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Tu vas sans doute me demander :

— Mais demeurez-vous donc dans le jardin ? Ou comme le robinson dont les aventures ont charmé notre enfance, avez-vous élu domicile dans l'un des vieux arbres de votre bois, que tu ne me parles pas de maison ?

— Patience, mon ami, tu sais déjà qu'il y en a une, puisque j'ai mentionné la pelouse qui s'étend devant la dite maison. M'y voici ! Ce n'est point une villa plus ou moins originale, mais un petit et charmant chalet suisse, « une faute d'orthographe dans ce paysage », nous disait en souriant son aimable propriétaire.

Il est élevé au centre du plateau dont je viens de t'esquisser les contours, toutes ses fenêtres ouvrant sur la mer, on y jouit de tous côtés d'une vue splendide.

Le rez-de-chaussée est abandonné à la cuisine, à l'office, à la lingerie, etc... Il y a au premier un salon assez vaste séparé de la salle à manger par des portes à coulisse qui permettent de réunir les deux pièces en une seule. Une fenêtre de face et une de côté éclairent chaque pièce ; de sorte que dans quelque coin ou quelque position que l'on soit, on ne peut tourner les yeux sans rencontrer la mer, cette éternelle charmeuse. C'est idéal ! Sur le même palier, deux très belles chambres avec chacune leur cabinet de toilette ; le second a le même nombre de pièces ayant aussi la même disposition, toutes les fenêtres ouvrant sur la mer, il va sans dire, puisque nous sommes presque entourés d'eau.

Je loge au second, au-dessus de la chambre de maman, et je t'assure que je suis fort

bien installée. Ma fenêtre fait face à la côte, et tandis que je t'écris, le bruit des lames qui viennent se briser sur les rochers accompagne en sourdine le grincement de ma plume sur le papier, ce qui m'est fort agréable.

Des bandes de mouettes et de goélands passent rasant les vagues — signe précurseur d'orage ou de tempête, disent les gens du pays. — En attendant que le présage se réalise, je jouis à cette heure du plus reposant et plus gracieux spectacle que l'on puisse contempler.

Le vent marin souffle, acre et plein de parfums, rafraîchissant de sa vivifiante haleine les travailleurs acharnés dont les faux sèment d'étincelles la prairie voisine, en tranchant l'herbe de leurs mouvements réguliers.

Le soleil couchant met une chaude teinte d'or sur le champ de colza en fleurs qui touche notre jardin. Les vagues semblent rouler de l'or en fusion ; le ciel s'orange et